



House of Hope
La Maison de l'Espérance

**Grands énoncés et
questions et réponses**

Mise en place d'un établissement résidentiel communautaire
157, rue McLeod, Ottawa

Énoncés

- La Maison de l'Espérance est un élément positif de la communauté de Centretown à Ottawa depuis 1974 et a contribué de manière essentielle à la sécurité et à la sûreté des quartiers du centre-ville. Cela fait 43 ans que la Maison de l'Espérance tient avec succès un établissement résidentiel communautaire (ÉRC), une maison de transition sous responsabilité fédérale, sur la rue Gilmour dans le Triangle Doré.
- La Maison de l'Espérance offre de l'aide à l'éducation et à l'emploi, du counseling individuel et collectif, et des soutiens concernant les aptitudes à la vie quotidienne et la réinsertion dans la communauté à des contrevenants libérés par un pénitencier fédéral.
- Les établissements résidentiels communautaires, aussi appelés maisons de transition, constituent une étape essentielle sur la voie du changement du mode de vie et de la réinsertion responsable des libérés conditionnels afin qu'ils reprennent l'emploi, l'apprentissage et la vie familiale.
- La Maison de l'Espérance suit des lignes directrices strictes dans l'évaluation de ses clients potentiels pour s'assurer qu'ils ne représentent pas un risque pour la communauté, les membres du personnel ou d'autres clients.
- Les taux de réussite de la Maison de l'Espérance sont impressionnants : 92,5 % ont mené à bien leur réintégration sur une période de six ans entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2015.
- La Maison de l'Espérance a effectué un examen de tous les clients entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2017 et a constaté que seul 1,4 % d'entre eux ont été réincarcérés dans un pénitencier fédéral pour cause de récidive.

Questions et réponses

Qu'est-ce qu'une maison de transition?

- Une maison de transition est un établissement communautaire résidentiel pour des contrevenants bénéficiant d'une libération conditionnelle et purgeant une partie de leur peine sous surveillance dans la communauté.
- Aussi appelées établissements résidentiels communautaires (ÉRC), les maisons de transition sont administrées par des organismes sans but lucratif comme la Maison de l'Espérance mandatés par le Service correctionnel du Canada (SCC).

À quoi ressemble une maison de transition?

- Les maisons de transition n'ont pas toutes la même apparence, mais elles peuvent ressembler à un petit dortoir universitaire ou centre de logement communautaire.
- Les contrevenants sous responsabilité fédérale y habitent pendant qu'ils cherchent un emploi, suivent un programme d'éducation ou participent à un programme de traitement.
- Tous ceux qui y vivent doivent également suivre les règles de la maison, collaborer avec leur équipe de gestion de cas et respecter les conditions de leur libération conditionnelle.

Qui vit dans une maison de transition?

- La Commission des libérations conditionnelles du Canada évalue les demandes de mise en liberté dans la collectivité de contrevenants sous responsabilité fédérale.
- Une des composantes principales de ce processus est une évaluation globale des risques.
- Ces évaluations prennent en considération les antécédents criminels du contrevenant, son comportement pendant son incarcération, ainsi que des faits indiquant sa disposition et sa motivation au changement telle la participation à des programmes correctionnels pour traiter des problèmes comme la consommation de substances.
- La Commission examine aussi les rapports psychologiques et psychiatriques et prend en compte les opinions de divers spécialistes.
- Chaque maison de transition établit son propre ensemble de critères d'admission et a le droit de refuser de prendre en charge un contrevenant pour une multitude de raisons.
- La Maison de l'Espérance applique des critères d'admission stricts, dont les suivants : aucune infraction à la discipline en établissement et aucun comportement violent envers le personnel correctionnel; un réseau de soutien dans la collectivité et des projets pour la libération; l'achèvement réussi de programmes correctionnels ciblant les facteurs de risque pertinents; un plan solide pour la libération dans la collectivité; et aucun antécédent de récidive lors de mises en liberté sous condition antérieures.

La présence d'une maison de transition nuira-t-elle à la sécurité de mon quartier?

- Il a été constaté que les maisons de transition favorisent la sécurité de la communauté.
- De nombreuses études ont démontré que les contrevenants bénéficiant d'une réintégration progressive dans la communauté, sous surveillance dans un milieu qui offre du soutien comme une maison de transition, réussissent au mieux leur libération conditionnelle et la période qui suit la fin de leur peine (1; 2; 3).
- Les taux de commission d'un crime sont faibles chez les contrevenants qui réintègrent progressivement la communauté à l'aide des ressources expérimentées d'une maison de transition.

- Une des composantes principales de l'examen des demandes d'admission est une évaluation globale des risques.
- La Commission des libérations conditionnelles du Canada examine aussi les rapports psychologiques et psychiatriques et prend en compte les opinions de divers spécialistes.
- La Maison de l'Espérance applique des critères d'admission stricts et a le droit de refuser des contrevenants pour divers motifs. Les critères d'admission peuvent inclure : aucune infraction à la discipline en établissement et aucun comportement violent envers le personnel correctionnel; un réseau de soutien dans la collectivité et des projets pour la libération; l'achèvement réussi de programmes correctionnels ciblant les facteurs de risque pertinents; et aucun antécédent de récidive lors de mises en liberté sous condition antérieures.

Quel sera l'effet de la présence d'une maison de transition sur la valeur de la propriété dans mon quartier?

- Plusieurs études ont examiné l'effet de la présence d'une maison de transition sur la valeur de la propriété dans le quartier environnant et aucun changement significatif n'a été observé (5) (6) (7) (8).
- Une étude portant sur des collectivités en Ontario a constaté que les prix moyens des logements étaient égaux ou supérieurs à ceux d'avant l'ouverture des maisons de transition dans les quartiers à l'étude (9).
- Cela fait 43 ans que la Maison de l'Espérance tient avec succès un établissement résidentiel communautaire (ÉRC) sur la rue Gilmour, qui se situe aussi dans la collectivité du Triangle Doré au centre-ville d'Ottawa. Les prix de l'immobilier dans ce secteur du centre-ville continuent de dépasser la valeur de marché et cela demeure un quartier d'habitation prisé.

Pourquoi faut-il placer cet établissement ici? N'y aurait-il pas des quartiers plus appropriés?

- Le besoin de logements pour les contrevenants au centre-ville est réel et défini – à proximité de soutiens communautaires leur permettant notamment d'améliorer leur éducation et de trouver un emploi – en vue de leur réinsertion sécuritaire.
- Cela fait 43 ans que la Maison de l'Espérance tient avec succès un établissement résidentiel communautaire (ÉRC) sur la rue Gilmour, qui se situe aussi dans la collectivité du Triangle Doré au centre-ville d'Ottawa. Cet emplacement s'est avéré être un milieu sain et sécuritaire pour les clients de la Maison de l'Espérance, et ainsi propice à leur réinsertion.

Vraisemblablement, les criminels qui sortent de prison ne sont pas entièrement réformés.

Combien d'entre eux sont renvoyés en prison?

- Les taux de réussite des contrevenants admis au programme résidentiel de l'établissement de la Maison de l'Espérance sur la rue Gilmour sont impressionnants : sur une période de six ans entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2015, 92,5 % d'environ 460 clients ont réussi leur réinsertion. La majorité des clients ayant été réincarcérés avaient manqué à une condition de leur mise en liberté.
- La Maison de l'Espérance a effectué un examen de tous les clients entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2017 afin d'évaluer le nombre de clients ayant récidivé et ayant été condamnés pour une nouvelle infraction à une loi fédérale. L'analyse a montré qu'au

total, 1,4 % des 765 clients à l'étude ont récidivé en commettant une infraction à une loi fédérale.

- Notre personnel est formé pour déceler et désamorcer tout problème potentiel, et nous comptons sur nos partenaires communautaires, dont la police, pour veiller avec nous à la réinsertion réussie de nos clients dans la communauté.

Quels sont les avantages de la mise en liberté dans la collectivité?

- Le coût moyen du logement d'un contrevenant dans une maison de transition représente environ un tiers du coût de l'incarcération dans un établissement fédéral.
- Puisque la plupart des contrevenants devraient sortir et sortent de prison avant la fin de leur peine dans le cadre d'une libération progressive sous surveillance, les maisons de transition sont non seulement efficaces sur le plan de la sécurité publique, mais également efficaces sur le plan des dépenses publiques. Le coût annuel du logement d'un contrevenant dans une prison fédérale est de 115 000 \$, comparativement à 35 000 \$ dans une maison de transition sous responsabilité fédérale (10).

Ouvrages cités

1. **John Howard Society Of Alberta.** *Halfway House: Executive Summary*, 2001.
2. **Nilsson, A.** « Living conditions, Social Exclusion, and Recidivism Among Prison Inmates », *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 2003, vol. 4, n° 1, p. 57-83.
3. **Gobeil, R. et coll.** *Établissements résidentiels : Profil des délinquants et analyse documentaire* (Rapport de recherche R-304), Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2015.
4. **Motiuk, L., C. Cousineau et J. Gileno.** *Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté - Aperçu statistique Avril 2005*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2005.
5. **Boydell, K., A. Pierri et J. Trainor.** *The Effect of Locating a Group Home for the Mentally Ill on Neighbourhood Property Markets: A Case Study Approach*, Toronto, Queen Street Mental Health Centre, 1986.
6. **Feldman, L.** *Studies on Halfway Houses, Policy Brief: Do Halfway Houses and Community Corrections Facilities Cause Property Values to Decrease?*, Justice Policy Institute, 2002.
7. **Furman Center for Real Estate and Urban Policy.** *The Impact of Supportive Housing on Surrounding Neighborhoods: Evidence from New York City*, New York University School of Law, 2008.
8. **Martinez, M.** *The Effects of Subsidized and Affordable Housing On Property Values: A Survey of Research*, 1988.
9. **MacNeil, J., et B. Kappel.** *Executive Summary: Community Impact Study: The Effects of Locating Correctional Group Homes in Residential Neighborhoods*, 1986.
10. **Service correctionnel du Canada.** *Faits en bref : Statistiques du SCC – Faits et chiffres clés*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2017.

